

Nouvelles du C.A.

Volume 22, no 1 (No 447, 18 septembre 2024)

Prise de position à l'égard de l'imposition d'un niveau d'investissement pour l'année 2024-2025

Le réseau collégial a été informé au cours de l'été que le ministère de l'Enseignement supérieur révisait à la baisse les budgets d'investissement pour 2024-2025, en imposant un niveau maximal de dépenses. Au CVM, cela représente une diminution d'environ 40 % du niveau de dépenses annuelles en investissement. Ces sommes permettent notamment de réaliser les travaux de transformation, de maintien d'actifs et l'acquisition de matériel et d'équipements (le MAOB).

Le conseil d'administration, par le biais d'une résolution, dénonce l'imposition par le gouvernement du Québec d'un niveau d'investissement incompatible avec la réalité des cégeps, demande au gouvernement de renoncer à cette mesure et de mettre en œuvre des règles budgétaires permettant aux cégeps de réaliser adéquatement leur mission et mandate la présidente du C.A. d'en informer la ministre de l'Enseignement supérieur.

Priorités et plan de travail 2024-2025

Les membres du conseil de direction ont présenté les priorités du Collège pour l'année 2024-2025. Le plan de travail a été adopté à l'unanimité par le conseil d'administration. Les actions inscrites au plan de travail s'inscrivent dans le Plan stratégique 2020-2028.

Attestation d'études collégiales en Assurance de dommages des particuliers

Les membres du conseil ont adopté le programme d'attestation d'études collégiales en Assurance de dommages des particuliers tel qu'il a été présenté.

Entente de partenariat sur la gestion financière du campus ADN : autorisation de paiement pour l'année 2023-2024

Le cégep du Vieux Montréal a une entente de partenariat avec le cégep de Matane concernant la gestion financière du fonctionnement du Campus en arts et divertissement numérique (ADN).

Les parties se sont entendues pour séparer en parts égales les coûts de fonctionnement du Campus ADN, les revenus et les dépenses liées à la prestation de formation. Les membres du conseil ont approuvé le paiement d'un montant de 82 456,62 \$ au cégep de Matane pour sa part des revenus et des dépenses encourues pour l'année 2023-2024.

Politique institutionnelle relative à l'emploi et à la qualité de la langue française

En vertu de la *Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français*, le conseil d'administration a approuvé l'actualisation de sa *Politique institutionnelle relative à l'emploi et à la qualité de la langue française* afin de la rendre conforme aux exigences telles qu'elles ont été présentées.

Nouvelles du C.A.

Politique en matière de santé mentale étudiante

La *Politique en matière de santé mentale étudiante* est le fruit d'un long travail de réflexion et de consultation depuis 2021. Elle exprime l'engagement du Collège à assurer un milieu de vie et d'études sain, sécuritaire, bienveillant et propice à la santé mentale de la population étudiante. Cette politique reconnaît l'importance d'agir en amont tant sur les facteurs de protection (promotion) que sur les facteurs de risque (prévention). Le conseil d'administration l'a adoptée tel qu'elle a été présentée.

Renouvellement du protocole d'entente avec la Ville de Montréal

L'entente actuelle entre le Cégep et la Ville de Montréal pour la location des plateaux sportifs du CEPS est venue à échéance le 30 juin 2024 et il faut donc procéder au renouvellement de l'entente de location des installations sportives. Le Collège et la Ville sont en lien de partenariat depuis 48 ans à la suite de la cession de la piscine Saint-Louis et de son terrain adjacent pour permettre l'érection du centre sportif ainsi que de la piscine Saint-Louis du cégep du Vieux Montréal sur le même emplacement. Ce partenariat représente un revenu d'environ 246 000 \$ par année pour le Collège.

Le conseil a autorisé le renouvellement de la convention de location de plateaux sportifs pour une durée de trois ans, soit du 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2027.

Contrat pour travaux de câblage structuré pour les nouveaux espaces à la Place Dupuis

Le cégep du Vieux Montréal souhaite octroyer un contrat de gré à gré pour la réalisation des travaux de câblage structuré pour les nouveaux espaces de la Place Dupuis à PlaniSelect. Ce câbleur maîtrise les infrastructures de la Place Dupuis, ce qui permettra une mise en œuvre rapide, essentielle pour respecter les échéances.

Les membres du conseil ont autorisé l'octroi du contrat pour ces travaux à PlaniSelect pour un montant maximal de 116 428 \$ avant taxes, plus les contingences de 8 572 \$.

Évaluation du personnel hors cadre : formation du comité du conseil d'administration pour l'année 2024-2025

Le conseil d'administration a procédé à la nomination de trois membres externes afin de former le comité d'évaluation du personnel hors cadre pour l'année 2023-2024.

Il s'agit de :

- Nadine Gelly, présidente du conseil
- Houari Sahraoui,
- et Emmanuelle Tétreault.

Prochaine réunion :

La prochaine rencontre se tiendra le 13 novembre (assemblée annuelle), à 17 h 30.